

LE MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 1^{er} février 2006, à 20 h , à laquelle sont présents :

Michel Tardif
Claude Auger
Gilles Gignac
Michel Dambremont
Louis-Geroges Desaulniers
Raymond Ménard
Jacques D'Août
Gilles A. Legault
Sylvie Hébert

Dominique Brière
Joanne Mayer
Alexandre Iracà
Louise Vallières
Claude Benoît
Cécile Gauthier
Sylvain Léger
Jean-Marc Lavoie

Les commissaires suivants ont motivé leur absence :

Luc Maurice

Lucie A. Périard

Représentant du comité de parents:

Sylvain Charron

Monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents a motivé son absence.

sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au public

- Monsieur Marcel Proulx – maire de la municipalité de Val-des-Bois – Départ des élèves de la Commission scolaire Pierre-Neveu – école Notre-Dame-de-la-Garde – impacts.
- Monsieur Luc Galarneau pour le conseil des enseignants de L.J.P.– calendrier scolaire 2005-2006 – questions soumises aux membres du conseil des commissaires.
- Monsieur Clarence Savoie, enseignant – calendrier scolaire 2005-2006.

Parole aux commissaires

- . Madame la commissaire Joanne Mayer fait part du projet réalisé en robotique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.
- . À la demande de madame la commissaire Lucie A. Périard, monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie souligne le succès remporté à l'école du Boisé lors de l'activité Expo-sciences. Des félicitations sont adressées aux élèves, à l'équipe-école ainsi qu'aux parents.
- . Monsieur Sylvain Charron, représentant du comité de parents, informe de la parution d'un clip sur les élections scolaires à la télévision de Radio Canada. Celui-ci a été réalisé par un groupe d'élèves de 4^e année dont l'enseignante est madame Chabot. Bravo !
- . Monsieur le commissaire Raymond Ménard informe qu'en lien avec le projet d'école communautaire, la Ville de Thurso a aménagé une patinoire pour les élèves de l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins. Ces derniers peuvent également utiliser l'aréna.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 60 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2006

RÉSOLUTION 61 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 11 janvier 2006 soit adopté et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CALENDRIER SCOLAIRE 2006-2007 – ADOPTION

RÉSOLUTION 62 (2005-2006)

Attendu qu'en vertu de l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l. 13-3), la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique ;

Attendu qu'en vertu de l'article 244, le comité de relations de travail du personnel enseignant a été consulté ;

Attendu qu'en vertu de l'article 193, alinéa 7, le comité de parents a été consulté ;

Attendu la concertation régionale ;

Attendu les discussions en comité consultatif de gestion ;

Attendu que le conseil des commissaires a analysé les projets de calendrier scolaire lors des comités de travail des 25 janvier et 1^{er} février 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur du Service des ressources éducatives et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît ;

QUE le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2006-2007 soit accepté tel que discuté.

1^{re} AMENDEMENT

Madame la commissaire Joanne Mayer propose l'amendement suivant :

- De déplacer la journée pédagogique du 26 janvier 2007 au 8 janvier 2007.

Le président demande le vote suite à l'amendement proposé par madame la commissaire Joanne Mayer.

POUR : Joanne Mayer, Sylvie Hébert

CONTRE : Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Louis-Georges Desaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Louise Vallières

ABSTENTION : Michel Dambremont

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ.

Le président demande le vote sur la résolution proposée par monsieur le commissaire Claude Benoît.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Louis-Georges Desaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Louise Vallières, Michel Dambremont

ABSENCES : Joanne Mayer, Sylvie Hébert

DÉPART DES ÉLÈVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU - ORIENTATIONS

RÉSOLUTION 63 (2005-2006)

Attendu les termes de la résolution 45 (2004-2005) ayant pour titre : «Protocole d'entente avec la Commission scolaire Pierre-Neveu –renouvellement» ;

Attendu les termes de la lettre de la Commission scolaire Pierre-Neveu du 21 décembre 2005, signée par le directeur général, laquelle énonce notamment : «Vous pouvez considérer la présente comme le préavis qui mettra fin au protocole d'entente au terme de l'année scolaire 2005-2006» ;

Attendu que la fin dudit protocole d'entente entraînera une diminution de la clientèle de l'École secondaire Notre-Dame-de-la-Garde (± 35 élèves) ;

Attendu les documents produits par le directeur général relatifs aux impacts associés à une diminution de clientèle mais également à l'application du «Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire» ;

Attendu les termes de l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique de maintien ou de fermeture des écoles» (5221-03-01) ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail tenu le 25 janvier 2006 ;

Il est proposé par madame la commissaire Louise Vallières ;

QUE le conseil des commissaires adopte les orientations ci-après énoncées à l'égard des services offerts aux élèves qui fréquentent actuellement l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde :

- maintien, pour l'année scolaire 2006-2007, de la clientèle de 1^e, 2^e, 3^e et 4^e secondaire, le tout conditionnellement à l'organisation scolaire 2006-2007 ;



- création d'un comité d'étude, représentatif du milieu, lequel aura pour mandat de procéder aux études et aux analyses requises relativement à l'organisation des services dispensés aux élèves de l'ordre d'enseignement secondaire des secteurs Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette à compter de l'année scolaire 2007-2008, notamment à partir du document de travail produit et déposé au comité de travail du conseil des commissaires le mercredi 25 janvier 2006 ayant pour titre : « Départ des élèves de la Commission scolaire Pierre-Neveu – école Notre-Dame-de-la-Garde (Val-des-Bois) scénarios » ;
- le rapport dudit comité d'étude devra être déposé auprès du conseil des commissaires au plus tard le 15 décembre 2006 ;
- la décision relative à la composition dudit comité, lequel sera formé d'un maximum de huit membres (4 en provenance de la communauté et 4 en provenance de la Commission scolaire) sera prise au plus tard le 8 mars 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance :

- Monsieur Mario Lapointe, président du conseil d'établissement de l'école de la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde – départ des élèves de la Commission scolaire Pierre-Neveu – école Notre-Dame-de-la-Garde - aide au niveau logistique – référence au comité prévu à la résolution.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 64 (2005-2006)

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit ajournée au mercredi 15 février 2006, à 20 h 30, à l'école Saint-Laurent, située au 402, rue Bélanger, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 15

Alexandre Iracà,
Vice-président du conseil des commissaires

Line Allaire,
Secrétaire générale